Document généré le 24 avr. 2024 21:01

Études internationales

Corbet, Hugh (éd.), *Trade Strategy and the Asian-Pacific Region*, University of Toronto Press, 1971, 221 p.

J. Ahmad

Volume 4, numéro 1-2, 1973

La sécurité européenne

URI : https://id.erudit.org/iderudit/700290ar
DOI : https://doi.org/10.7202/700290ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Ahmad, J. (1973). Compte rendu de [Corbet, Hugh (éd.), *Trade Strategy and the Asian-Pacific Region*, University of Toronto Press, 1971, 221 p.] *Études internationales*, *4*(1-2), 189–190. https://doi.org/10.7202/700290ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1973

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

créer l'alliance de l'OTASE et, finalement, à intervenir en Corée, puis au Viêt-nam.

Nous pourrions multiplier les exemples. Mais ce survol rapide nous a permis de mettre en relief l'ampleur et la complexité du sujet. On est surtout frappé par l'extrême variété des jugements portés sur la politique américaine en Extrême-Orient par les différents spécialistes de ces questions. Cette grande diversité d'interprétation est en partie le résultat des opinions personnelles des historiens. Elle provient aussi d'une documentation encore incomplète sur certains pays, certaines périodes ou certains aspects du sujet. Elle traduit aussi la difficulté du sujet. D'autre part, l'ampleur de la question, en imposant la formule d'un ouvrage écrit en collaboration, contribue à accentuer la diversité des opinions exprimées.

Jean-Marie ROY

Géographie
Université de Sherbrooke

CORBET, Hugh, (éd.), *Trade Strategy and the Asian-Pacific Region,* University of Toronto Press, 1971, 221p.

Ce volume comporte quatre études faites sous les auspices du *Atlantic Trade Study Program* de Grande-Bretagne. Elles traitent principalement des facteurs politiques et économiques dans les relations non européennes du Royaume-Uni, particulièrement avec les États de la zone de l'Asie du Pacifique. Ces études furent entreprises en 1968 et 1969, donc avant que la Grande-Bretagne fassent son entrée au sein du Marché commun ou Communauté économique européenne (CEE). Dans l'optique du statut encore incertain de la Grande-Bretagne au sein de la Communauté européenne, l'objectif de ces études était de pressentir les multiples possibilités d'associations de libre-échange avec les nations hors de l'Europe, si jamais la demande d'entrée du Royaume-Uni était rejetée. Rappelons ici que le *Atlantic Trade Study Program* avait déjà publié un précédent ouvrage, *New Trade Strategy for the World Economy* (1969), qui traitait des mêmes points de vue et objectifs et qui avait trait aux possibilités de la Grande-Bretagne au sein d'une alliance de libre-échange dans la zone nord-atlantique.

L'idée centrale qu'on retrouve au cœur de ces quatre études souligne le fait que la prospérité permanente économique de la Grande-Bretagne dépend des facilités d'accès préférentiel aux marchés primaires et des fluctuations de la conjoncture relativement à la croissance du commerce mondial et des capitaux. Ce rôle accru dans le commerce mondial apparaît aux Anglais comme une condition essentielle pour eux de s'en remettre à un certain nombre de pays en ce qui touche à l'aide militaire ou à l'aide étrangère. Cependant, il paraît évident aujourd'hui que tout choix en faveur d'accords commerciaux multilatéraux avec des pays des régions atlantique et pacifique ne sera qu'un beau rêve, en raison de l'entrée récente de la Grande-Bretagne dans le Marché commun de l'Europe, en janvier 1973.

La volonté des Anglais, en principe, d'accorder des tarifs préférentiels à un grand nombre de produits exportés par des nations sous-développées ou moins développées sera dès maintenant, fortement entravée par ses obligations envers la CEE, et plus particulièrement à cause des produits qui sont inclus dans l'entente dictée par la politique commune de la CEE dans le domaine de l'agriculture. D'autre part, la Grande-Bretagne devra certainement apporter sa quote-part au système de préférences de la CEE prévu en 1971, quelques intérêts commerciaux qu'elle ait pu conclure de façon bilatérale avec des pays membres ou non du Commonwealth.

Les pages les plus pertinentes et les plus intéressantes de l'ouvrage ont trait à la place Japon et à son attitude dans ces accords généraux de libre-échange. Toute stratégie en ce sens doit tenir compte de la croissance spectaculaire de ce pays, croissance qui ne peut être soutenue que grâce au volume sans précédent d'exportations de produits de luxe vers les États-Unis ou les pays développés. Cette croissance des exportations tient à cette maturité japonaise plus assurée dans l'industrie, et qui sans cesse applique ce type de pression à la « Robertson-Hicks » relativement à la compétition avec les pays développés.

G. C. Allen démontre de façon moins

convaincante la croissance possible des profits que le Japon tirera de sa participation à des accords multilatéraux de libre-échange. À l'heure actuelle, le Japon ne jouit d'aucun accord préférentiel sur aucun marché. En fait, ses exportations actuelles ou éventuelles sont sujettes à la grande diversité des barrières tarifaires ou non tarifaires imposées par les marchés des pays développés, et plus encore importantes au sein du Marché commun. Cependant, il apparaît évident que le Japon ne poserait aucun geste qui placerait ses plus importante industries d'exportation dans une compétition désavantageuse avec celles des pays développés. Le succès actuel de ses exportations tient à l'action toute discrète, d'une coordination remarquable entre quelques entreprises géantes d'exportation, le ministère du Commerce international et les immenses facilités de transport maritime. En dépit de ce magnifique esprit d'entraide, les exportations japonaises demeurent vulnérables aux forces de compétition de l'extérieur, d'une part, et dépendent du soutien des marchés protégés, d'autre part. Des restrictions dans un grand nombre de secteurs et les tarifs d'importation imposés aux entreprises japonaises sont là pour expliquer cette vulnérabilité.

Des pressions puissantes de l'extérieur à la suite des problèmes de la situation monétaire internationale forcent le Japon à accélérer sa démarche de libéralisation du commerce. Récemment, elles l'ont même forcé à laisser flotter le yen, dans une tentative de juguler quelque peu son énorme surplus commercial et ses réserves de monnaie étrangère. Toutefois, sa préférence marquée de garder sa monnaie à un cours bien contrôlé (en d'autres termes, cours connu aussi sous le nom de « *dirty float* ») plutôt que « libre », démontre sa répugnance à tendre vers la libéralisation du commerce, si ce n'est à un rythme le plus lent et le plus admissible possible. De plus, des pressions intérieures en vue d'aider à l'agriculture japonaise s'exercent, comme d'ailleurs celles qui visent à restreindre l'entrée de capitaux d'investissement étrangers. Il semble manifeste, cependant, que le Japon ne favorisera aucune alliance libre-échangiste mais continuera à faire le minimum en vue de résister aux manœuvres gênantes étrangères.

Le thème général qui se dégage de l'ouvrage entier est la supposée souveraineté des solutions de libre-échange, quelles que soient les situations possibles. Les auteurs semblent traiter d'accords préférentiels de libre-échange à la fois avec les zones de l'Atlantique, du Pacifique et de l'Asie. Mais dans cette optique, le monde entier, et donc le Japon, devient un univers de libre-échange et nous nous retrouvons en conséquence dans la situation classique idéale. Mais de telles spéculations, toutefois, ignorent les considérations de second choix qui naissent de la nature du commerce et des effets de diversion des unions douanières, sans compter cet aphorisme que pour constituer un secteur de libre-échange il faut que certains n'en fassent pas partie.

En ce monde d'aujourd'hui, l'enthousiasme pour des accords généralisés de libre-échange nous paraît hors de mise. En premier lieu, toute alliance de libre-échange entre les pays développés et les nations moins bien avantagées devient suspecte, depuis qu'on s'accorde généralement à admettre que les avantages majeurs du libre-échange vont préféremment au crédit des pays développés. En second lieu, cette démarche d'intégration au sein des nations moins développées s'accomplit à un rythme rapide, indépendamment des attitudes des pays développés. Il ne nous apparaît pas invraisemblable que de telles ententes n'incluront pas ces derniers pays, sinon à un stade ultime, et même alors, ce serait en vertu de négociations inter-communautés plutôt qu'internations.

Plus encore, la suite récente de crises dans le réajustement monétaire international a démontré clairement que les pays tendent à considérer les restrictions actuelles ou éventuelles comme des moyens puissants d'obtenir des avantages nationaux. Dans un climat hautement chargé de menaces et de contre-menaces de protectionnisme, il est difficile d'adopter sérieusement l'option libre-échangiste. Néanmoins, cet ouvrage rappellera aux lecteurs que, lorsque tout est dit et fait, un commerce international de liberté contrôlée demeure un moyen primordial de stabilité et de coopération économique dans le monde.

J. AHMAD

Économique,
Sir George William University.